

Département du Loiret  
Arrondissement de Montargis  
Canton de Lorris

Commune de  
Noyers



☎ 02 38 92 40 72

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 23 janvier, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente Florimond Raffard, sous la présidence de Madame Marie-Annick MARCEAUX, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 16 janvier 2025.

**Présents** : Marie-Annick MARCEAUX, Jacques AUBERT, Pierre BADER, Angélique BEAUDOIN, Sylviane CAILLE, Martine CORDIER, Christiane DENIZARD, Hubert DESPREZ, Jacques FOUCHER, Yannick GERVAIS, Richard MARCEAUX.

**Absentes excusées** : Sarah BADER (*procuration donnée à Pierre BADER*), Florence QUIGNON (*procuration donnée à Angélique BEAUDOIN*).

**Secrétaire de séance** : Richard MARCEAUX.

**Nombre de Conseillers**

- En exercice ..... 13
- Présents ..... 11
- Votants ..... 13

**Objet** : Investissements 2025 – Complément : marquage et pontage des fissures du parking de la salle des fêtes

**Délibération n°01/2025**

En vue de la préparation budgétaire 2025 et en complément de la délibération N° 29/2024, **Madame le Maire précise** qu'en raison de nombreuses fissures sur le bitume du parking de la salle polyvalente, il y a nécessité d'y assurer à nouveau l'étanchéité de la surface goudronnée et, dans la foulée, d'y refaire le marquage au sol. Le coût estimatif des travaux s'élève à **6 560 € H.T.**

**Madame le Maire demande** au Conseil Municipal de se prononcer sur ce projet d'investissement.

**Après en avoir délibéré**, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le projet de marquage et pontage de fissures sur le parking de la salle des fêtes,
- Dit que les crédits seront inscrits au budget 2025,
- Donne l'autorisation à Madame le Maire de conclure tous les actes utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Madame Le Maire,  
Marie-Annick MARCEAUX.



Monsieur Le Secrétaire de séance,  
Richard MARCEAUX.